

# LORRAINE La Métallerie Mougenot forge un antivol poids lourd

■ La PMI vosgienne vient de mettre au point un antivol pour les réservoirs de carburant des camions. ■ Son invention, brevetée pour l'Europe, interdit tout siphonnage.

Ça se présente comme un cylindre en tôle perforée, traité au zinc avec un noyau central à ailettes, le tout surmonté d'une « goulotte mobile ». Une pièce de métallerie parmi d'autres ? Pas tout à fait, puisque ce petit cylindre, vendu quand même 75 euros, peut rapporter gros. Très gros. Car il s'agit d'un antivol adaptable sur les énormes réservoirs des camions et autres engins de chantier (certains peuvent contenir jusqu'à 1.000 litres de gazole).



■ Ce petit cylindre veut en finir avec les vols de carburant.

**Eviter les débordements.** « Avec ça, fini les vols de carburant. Le siphonnage est totalement impossible », assure son inventeur, Philippe Mougenot, qui a mis au point ce système à la demande d'un client transporteur. « J'ai mis trois ans avant de trouver une solution qui soit à la fois inviolable, adaptable sur tous les réservoirs et qui assure un remplissage sans reflux », explique le patron de la Métallerie Mougenot.

Et ça marche. Le transporteur thillot Peureux, à l'origine de cette géniale trouvaille, en sait quelque chose. La première année qu'il a équipé ses vingt camions avec les prototypes de l'antivol Mougenot, il a économisé 15.000 euros de carburant ! Véritablement au point depuis septembre dernier, breveté sur toute l'Europe, l'antivol connaît un succès phénoménal chez les transporteurs. « En un mois, on en a vendu 1.500. On a des appels qui

viennent de toute la France, de Belgique... Si ça continue à ce rythme, on ne saura bientôt plus où donner de la tête », s'enthousiasme le chef d'entreprise qui vient d'équiper tout le parc d'un autre transporteur, Mauffrey SA.

Avec cette diversification, cette petite entreprise de 10 salariés peut voir l'avenir avec sérénité. « Nous espérons pouvoir absorber 12.000 pièces en 2006 », assure Philippe Mougenot, qui a déjà mis au point des ULM, des camions pour le Dakar et une foultitude d'inventions utiles et... parfois inutiles. Et ce n'est peut-être pas fini.

Dans son élan, Philippe Mougenot vient de mettre au point un second antivol qui permet, en plus, d'éviter les débordements de gazole sur la chaussée, en cas de perte du bouchon du réservoir. Une dernière trouvaille qui permet de limiter les risques d'accident et donc d'améliorer la sécurité routière. L'invention est remontée jusqu'au ministère des Transports, par l'entremise de son député, François Vannson.

Jean-Marc Toussaint, à Saint-Maurice-sur-Moselle

## ► PICARDIE Airbus aura sa piste à Méaulte en juin 2007

Après cinq années de gestation, le chantier de « plate-forme aéro-industrielle » de Méaulte (Somme) est engagé pour une livraison prévue en juin 2007. La plate-forme sera ouverte à la circulation aérienne publique. Mais elle est d'abord réalisée pour conforter le site de Méaulte (1.350 salariés), qui fabrique les pointes avant de toute la gamme Airbus et qui était la seule usine du groupe en France à ne pas disposer de piste. Celle-ci (2.200 mètres de long) accueillera l'avion cargo Beluga pour le transport des pièces de l'usine de Méaulte à celle de

Saint-Nazaire, ce qui supprimera les convois exceptionnels entre les deux sites industriels. Destinée aussi à conforter l'ensemble de la filière aéronautique (2.000 emplois) de la région d'Albert, la « plate-forme » comprendra une piste ainsi qu'une zone industrielle reliée à cette piste. La « plate-forme » représente un coût de 40 millions d'euros (hors taxes) supporté par le conseil général de la Somme (30 %), la région (30 %), le Feder (22,50 %), Airbus (11,25 %) et la communauté de communes du Pays du coquelicot (6,25 %).

C. G., à Rouen

## ► PICARDIE Aérofile a fait voler 100.000 passagers à Disneyland

C'est un véritable succès qu'a enregistré en 2005 le ballon captif « PanoramaMagique » installé depuis avril dernier à Disneyland Resort Paris par la société Aérofile (lire « La Tribune » du 1<sup>er</sup> juin 2005). Ce ballon captif, actuellement le plus grand au monde, a fait voler 100.000 passagers à 100 mètres d'altitude en seulement neuf mois d'exploitation alors que cet objectif était attendu sur douze mois. Devenu de facto « l'aérostat le plus fréquenté de tous les temps », il va de ce fait rester gonflé tout l'hiver, contrairement à ce qui avait été prévu à l'origine. Après Disneyland, Aérofile a installé trois nouveaux ballons en 2005, à Gyongju, en Corée du Sud, à Hambourg, en Allemagne et à San Diego, aux États-Unis. « Deux commandes sont par ailleurs en cours pour Dubaï et Singapour », se réjouissent Jérôme Giacomoni et Matthieu Gobbi, les dirigeants de la PME de 30 salariés. Basée à Chantilly, dans l'Oise, Aérofile a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros, après 4,5 millions en 2004.

N. C.

## ► RHÔNE-ALPES Solexia projetée d'être coté en Bourse en 2008

Je ne suis pas un « business man ». Ni un « money maker »... Je suis un entrepreneur », affirme Hervé Kratiroff. Fondateur, voici onze ans, de Valorel, un groupe installé à Lyon et dédié à la promotion-rénovation de bâti ancien vendu à des investisseurs privés, le jeune patron a acheté, en 2003, les Salaisons du Val d'Allier, un producteur de saucissons implanté en Haute-Loire. Pour continuer à tisser sa toile, Hervé Kratiroff a créé Solexia, qui coiffe ces deux sociétés et aussi, depuis l'été dernier, le cabinet lyonnais

Arcade Conseil, orienté sur les reclassements collectifs dans le cadre de Plans de sauvegarde de l'emploi. Solexia a franchi les 15 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2005 (5,9 millions d'euros pour les Salaisons, 4,8 millions pour Valorel et 4,6 millions pour Arcade) et annonce 1,6 million d'euros de résultat net. Hervé Kratiroff ne compte pas en rester là : il souhaite se diversifier encore un peu, se renforcer, par acquisitions, sur ses métiers... et entrer en Bourse en 2008.

A. P., à Lyon

## ► PAYS DE LA LOIRE Les vins du val de Loire misent sur les étrangers

Le troisième vignoble français organise la vingtième édition de son salon du 6 au 8 février au parc des expositions d'Angers où seront rassemblés 600 exposants dont des viticulteurs (80 %), des coopératives et des négociants provenant de Touraine (40 %), d'Anjou-Saumur (28 %), du Centre (15,5 %) et du Pays nantais (11 %). 8.500 visiteurs sont attendus dont 12,3 % d'étrangers venant essentiellement de Belgique, de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et d'Amérique du Nord. Les vins du val de Loire représentent 9 % des vins tranquilles (non effervescents) français exportés. La production atteint près de 4 millions d'hectolitres par an et compte 68 appellations AOC, soit un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros dont 19 % à l'export. Parmi les principaux cépages, se trouvent le sauvignon et le muscadet pour les blancs, le cabernet-franc et le gamay pour les rouges, le grolleau et le gamay en rosé. Le Japon et la Russie sont les invités d'honneur du salon, qui proposent à deux délégations d'acheteurs de participer au salon et de découvrir l'ensemble du vignoble de Nantes à Saucerre.

F. P., à Nantes

## La PME à découvrir LIMOUSIN

# Agnelle relève le gant de la conquête du marché américain

Principal fabricant français de gants de cuir de luxe, l'entreprise familiale Agnelle a su conserver un savoir-faire traditionnel tout en s'adaptant aux impératifs économiques modernes. Implantée à Saint-Junien (Haute-Vienne), premier centre gantier en France, la ganterie a été fondée en 1937 par l'arrière-grand-père de l'actuelle dirigeante. « Il y avait à cette époque 400 ateliers de gantiers ici, raconte Sophie Grégoire. Mais la crise a sévi et la ville ne compte plus aujourd'hui que trois ganteries. »

350 points de vente. Reprise par sa mère en 1965, celle-ci la positionne sur le luxe en fabricant des modèles pour Dior, Saint-Laurent puis Gaultier et Mugler. Dans les années 80, la donne change avec les importations massives en provenance de pays de l'Est. Pour rester compétitive, Agnelle réagit en sous-traitant aux Philippines. La part de marché se réduisant comme peau de chagrin pour les gantiers français, la PME monte encore en gamme.

En 1999, la ganterie est vendue au groupe Wells Lamont, leader américain du gant. Mais la reprise fait long feu et les difficultés s'amoncellent jusqu'à sa mise en vente en septembre 2001. Sophie Grégoire convainc alors le directeur de la mégisserie limougeaude Hervy de s'associer à elle pour reprendre Agnelle. « Seule, raconte-t-elle, je n'avais pas de crédi-

bilité pour avoir un prêt, notre activité nécessitant un important fonds de roulement en raison de la saisonnalité du produit. Les ouvriers nous ont soutenus et les banques ont suivi. »

Depuis trois ans, Agnelle a poursuivi sa collaboration avec les maisons de luxe. À Dior ou Gaultier sont venus s'ajouter Lanvin, Sonia Rykiel, Céline, Kenzo, Loewe, Longchamp et Lancel, et deux nouveaux, Bottega Veneta et Marc Jacob.

Sophie Grégoire a aussi développé la marque Agnelle, diffusée dans 350 points de vente en France et à l'export (Russie, Japon) où elle réalise 30 % de son chiffre d'affaires. « Nous perdurons en restant sur le luxe, explique-t-elle. La valeur ajoutée de nos gants est liée à notre savoir-faire dans la fantaisie. Mais sans les créateurs, Agnelle n'existerait plus. Les gants d'entrée de gamme fabriqués en Chine ont envahi la France. Nous visons aujourd'hui le marché moyenne gamme absent de l'Hexagone. »

Agnelle sous-traite 100.000 paires par an et 35.000 sont fabriquées entièrement à la main à Saint-Junien. Aucun emploi n'a été délocalisé, les deux activités étant complémentaires. Quant à l'avenir, Sophie Grégoire se dit confiante et prête à s'attaquer au marché américain.

Corinne Méricaud, à Limoges

### Carte d'identité

ACTIVITÉ : gants de luxe en agneau.  
 SIÈGE SOCIAL : Saint-Junien (Haute-Vienne).  
 DATE DE CRÉATION : 1937.  
 CHIFFRE D'AFFAIRES PRÉVISIONNEL 2005 : 3,5 millions d'euros.  
 EFFECTIFS : 40 salariés.